



Le Président de la Ligue Calédonienne de Surf

A

Messieurs les Présidents de club :

- Gouaro Surf Club
- Nouméa Surf Club
- Uarai Surf Club

Procès Verbal

. Assemblée générale et Comité directeur - samedi 19 mai 2007 à 15H00

au Uano Surf Camp (La Foa)

Ordre du jour :	
<input type="checkbox"/> AG : <ul style="list-style-type: none"> • Remplacement de Guillaume Cali ; • Démission de Cyril Doussin et Pascal GANGUTIA ; • Les nouveaux statuts de la LCS. <input type="checkbox"/> CD : <ul style="list-style-type: none"> • Nomination de l'encadrement des JPS ; • Report des tests de sélections au 14 juillet 2007 ; • La communication entre les clubs et LCS ; • Plus d'engagement et de solidarité des clubs ; • L'importance de la participation aux compétitions locales pour les sélections ; • Questions diverses. 	<p>Membres de l' AG :</p> <p>. Barry GATEFAIT . Robert KIRSCH . Christine MITRIDE . Stéphane TIMBONI</p> <p style="text-align: right;">Quorum : 3/3</p> <p>Membres du CD et Bureau:</p> <p>. Barry GATEFAIT . Christine MITRIDE . Les Présidents de club</p> <p style="text-align: right;">Quorum : 5/5</p> <p>Responsable du CRIB (invité)</p> <p>. Abédias TRINDADE de ABREU</p>

Assemblée Générale

- Le remplacement de Guillaume Cali (suite à sa démission) en tant que directeur technique par **André FABRE** a été voté à l'unanimité ;
- Les démissions de Cyril DOUSSIN en tant que secrétaire général et de Pascal GANGUTIA en tant que représentant longboard ont été actées ;
- Les nouveaux statuts de la LCS (conformes à ceux de la FFS) pour un vote prévu le **10 novembre 07**. Une révision de ces statuts est disponible sur notre site internet pour avis. Il est demandé aux Présidents de formuler clairement (**en précisant l'article et le paragraphe**) leurs éventuels souhaits de modifications par mél aux membres du comité directeur.

Comité Directeur

1. L'encadrement des JPS a été voté à la majorité absolue et acté comme suit manager : **Barry GATEFAIT** et coach : **Laurent CRESSELY** ;
2. Les tests de sélections sont reportés au **14 juillet 2007** pour permettre aux compétiteurs de mieux se préparer et au nouveau responsable technique d'organiser un planning et séances d'entraînement très prochainement. **M. FLORES** en sera **juge** et **chef-juge**. La liste définitive des membres de l'équipe devra être fournie au CTOS fin juillet.

3. Pour améliorer la communication entre les clubs et LCS, il est demandé aux clubs et au bureau de la LCS :

- 1 de **consulter régulièrement leur mél** i.e. pratiquement chaque jour comme on le ferait pour une boîte à lettres ;
- 2 de communiquer **plus rapidement au sein même de leur club** surtout lorsque des échéances sont proches ;
- 3 de **répondre aux sollicitations et questionnements** des uns et des autres **dans les plus brefs délais** et de les communiquer à plusieurs personnes du club pour en informer le plus grand nombre ;

La composition du bureau de la LCS étant ce qu'elle est, (pour rappel 2 personnes dont une trésorière), il ne peut, en aucun cas, se voir tenu comme **le seul responsable** de ratés en termes de communication surtout que les méls sont envoyés à plusieurs membres de chaque club à chaque fois ;

- 4 Concernant, plus d'engagement et de solidarité des clubs pour le bénéfice de tous i.e. de la LCS lors de manifestations organisées par celle-ci (Océanias, Coupe de Calédonie, soirée fin de saison ...), ce point n'a pas été abordé faute de temps.

5 Considérations technique :

- 1 le point sur l'importance de la participation aux compétitions locales dans les tests de sélections ? Pour rappel le CTOS nous **oblige de mettre en place des critères de sélection** qui prend en compte tous les aspects de la discipline. Pour nous le surf, se sont la **technique**, la **condition physique** et les **résultats**. Le fait de choisir des athlètes sur **le seul critère de résultats n'est donc plus**, de nos jours, d'**actualité**.

Par ailleurs, M. TRINDADE de ABREU a souligné avec insistance l'**importance (mais pas la prédominance) de la condition physique** pour sélectionner nos meilleurs athlètes du moment. D'où l'importance et l'ordre de grandeur des **coefficients actuels validés à la majorité absolue par le comité directeur** de la LCS. En résumé et **pour l'heure** les coefficients restent donc tels quels i.e. : technique **5**, condition physique **3** et résultats **2**.

M. TRINDADE de ABREU souligne que le but, in fine, d'une sélection, est bel et bien de **sélectionner le(s) meilleur(es) athlète(s) calédoniens du moment**. Le fait qu'un **athlète habite ou non sur le territoire n'a aucune espèce d'importance**. Et que cela ne doit, en aucun cas, être un motif d'exclusion d'un athlète.

D' autant que l' ensemble des ligues de Nouvelle Calédonie font appel à des athlètes vivant hors territoire et que la LCS a déjà utilisé cette pratique lors des derniers JPS de Fiji en 2003 et que personne, à l' époque, n' avait trouvé cela anormal du tout et bien au contraire.

M. TRINDADE de ABREU précise, tout de même, le fait de **sélectionner plutôt les espoirs de la discipline pour les minis jeux du Pacifique.**

- 2 l'éthique sportive (l'encadrement, les entraînements, la diététique etc.) au sein des clubs ? Ce point n' a été abordé. Cependant, le nouveau responsable technique se renseigne auprès d' experts en la matière pour **améliorer le quotidien diététique et condition physique de chacun.**
- 3 la motivation des athlètes ? Ce point n' a non plus été évoqué. Ceci dit, il semble évident que **la motivation passe, avant toutes autres considérations, par celle propre de l' athlète lui-même.** La LCS faisant se qu' elle peut en termes de moyens humains et financiers, elle ne peut, en aucun cas, se voir pointer du doigt pour une démotivation des athlètes. Surtout que les athlètes calédoniens sont plutôt **bien lotis en termes de sponsoring et de déplacements hors territoire organisés par la LCS** et ceci depuis de nombreuses années (Océanias, championnats de France, Tahiti, camp de formation en Australie ...).

6 Questions diverses :

- La proposition de M. Flores d'aider en 2008 la LCS et les clubs est bien évidemment une bonne nouvelle. Cependant, il serait souhaitable que cette aide soit équitablement répartie entre les clubs. Le fait d' écarté le NSC n' est pas juste, surtout que le NSC a toujours largement participé à la bonne marche de la LCS et à l'organisation des compétitions, aussi bien les siennes que celles d'autres clubs depuis 2001. En tout état de cause, comme l'a demandée M. MITRIDE (Présidente du NSC), ce point devra être soulevé à la prochaine réunion.
- M. FLORES se propose, également, de faire une voire **plusieurs séances de formation juges** in situ. Il faut donc que d'ores et déjà, que **chaque club propose des juges potentiels à la LCS ;**
- Concernant la demande du GSC de sanctionner Philippe Boutin pour non participation aux Océanias. La sanction était de le rayer des présélectionnés pour les JPS. M. Boutin s'est longuement excusé auprès de la LCS pour ce regrettable contre temps motivé uniquement par des raisons d'ordre professionnel. A la majorité absolue, le CD n'a pas été retenu la demande du GSC.
- Formation BAF : Guillaume LAVESVRE et Guillaume CALI seront indemnisé de 22 000 XFP (11 heures @ 2000 XFP/heure) chacun ;
- Sélections Océanias : Guillaume CALI sera indemnisé de 7 500 XFP (5 heures @ 1500 XFP/heure).

Bien sportivement,

Le Président,



Barry GATEFAIT